

communiqué DE PRESSE

Jeudi
13 novembre
2014

Réalisation d'une maison de santé à Duclair Vente du terrain de la Métropole Rouen Normandie à la SCI des professionnels de santé

Propriétaire du terrain situé sur le site des eaux mêlées à Duclair, la Métropole Rouen Normandie a réuni, ce jour, **un jury pour procéder au choix de l'attribution du terrain**. Regrettant que les deux projets ne puissent se réaliser sur ce même espace, le jury a donc reçu les deux porteurs de projet pour échanger sur les futures réalisations.

Après audition, le jury fait le choix, à l'unanimité, d'accompagner le projet qui présente un stade d'avancement permettant un démarrage rapide de l'opération ; **soit la maison de santé portée par La SCI des professionnels de santé de Duclair**. Néanmoins, tous les membres du jury souhaitent voir aboutir le projet de L'ESSOR à Duclair. « *Ces deux projets sont majeurs pour le territoire et y ont toute leur place, il est nécessaire de viser la réussite de ces deux projets* » a souligné Frédéric SANCHEZ, Président de la Métropole Rouen Normandie.

Les deux porteurs de projet, L'ESSOR et la SCI des professionnels de santé, avaient transmis en amont de la rencontre un dossier technique et financier. **L'objectif du jury était de pouvoir échanger sur chacun des projets d'intérêt général**. L'association L'ESSOR souhaite y installer son atelier de jour à proximité de son foyer-hébergement situé à proximité du terrain. Quant aux professionnels de santé de Duclair constitués en SCI, ils travaillent depuis 2 ans à la construction d'une maison de santé.

Le jury s'est composé de Frédéric SANCHEZ, Président de la Métropole, Nelly TOCQUEVILLE, Vice-Présidente de la Métropole en charge des petites communes, Patrick SIMON, Vice-Président de la Métropole en charge du Pôle de proximité Austreberthe-Cailly, Christophe BOUILLON, Député de la circonscription, Pierrette CANU, Conseillère générale et Jean DELALANDRE, Maire de Duclair.